

HAMOIR (*Emma*) (St-Josse-ten-Noode, 14.7.1874 - Elisabethville, 16.12.1961). Epouse de Derriks, Joseph.

Mme Joseph Derriks avait cinquante ans lorsqu'en 1924, elle partit pour la première fois pour le Congo. Son mari, magistrat à Huy, avait été désigné pour assumer la haute charge de président de la Cour d'Appel d'Elisabethville. Leurs quatre enfants les accompagnaient.

Par son amabilité, sa bienveillance, sa discrétion et la spontanéité de son accueil, Mme Derriks entretenait autour d'elle un climat de cordialité dont les Elisabethvillois gardent le souvenir.

Pendant les quelque dix ans que dura la carrière du président Derriks, son épouse fut une des premières dames d'Elisabethville, présente à toutes les cérémonies officielles, recevant chez elle avec la simplicité et l'aisance dont elle avait le secret.

Après le décès de son mari, en 1936, Mme Derriks continua à résider au Katanga. Une de ses filles était devenue religieuse au Congo, l'autre ne tarda pas à se marier. De ses deux fils, l'un, ingénieur géologue à l'Union minière, se maria également; l'autre, directeur général adjoint de la même société et célibataire endurci, continua à vivre avec sa mère qu'il entourait d'un amour et d'un respect filial profondément touchants.

Mme Derriks s'était fort attachée à Elisabethville. La vie simple toute de bonté et de charité qu'elle y menait lui valait d'être entourée d'une sympathie affectueuse et unanime.

Lors des troubles qui suivirent les fêtes de l'Indépendance, en 1960, Mme Derriks refusa de quitter Elisabethville pour gagner, comme tant d'autres, la Rhodésie.

Lorsqu'en décembre 1961, les hostilités éclatèrent, pour la deuxième fois, entre les forces des Nations Unies et la gendarmerie katan-gaise, Mme Derriks attendit calmement chez elle, avec son fils Guillaume, la fin des combats, aidant et encourageant chacun dans toute mesure de ses moyens où c'était possible, ne fût-ce que par le fait de sa présence. Le 16 décembre, des soldats étrangers envahirent leur demeure et abattirent sauvagement tous les occupants: elle-même, son fils et leur domestique congolais.

Ainsi s'acheva brutalement une vie exemplaire qu'aucune infirmité n'avait jamais effleurée.

La nouvelle fut apprise avec consternation et avec un sentiment de révolte par tous les habitants, blancs et noirs de la région. Et nous trouvons dans la lettre de condoléances d'une religieuse congolaise à un membre de la famille cette déclaration toute spontanée: « Les Africains n'oublieront pas la bonté sans limite de vos parents; nous sommes là pour la leur rappeler. »

Mme Derriks était chevalier de l'Ordre royal du Lion.

2 juillet 1964.
E. Van der Straeten.